

ACCORD GESTION DES ACTIVITÉS SOCIALES & CULTURELLES

29 JANVIER 2016

DES PETITS ARRANGEMENTS ENTRE AMIS...

Les cheminots qui voulaient voir évoluer leurs Comités d'établissement devront patienter encore, encore et encore. Souvenez-vous, il y a quelques semaines, pendant la campagne électorale, certaines organisations syndicales vous promettaient des nouvelles activités pour les CE.

Aujourd'hui clap de fin, CGT, UNSA et Sud-Rail, en signant l'accord de gestion des activités sociales et culturelles, viennent de s'accorder pour que rien ne change au grand bonheur de la direction.

LES CHEMINOTS DEVRONT ATTENDRE. LA CFDT VOUS EXPLIQUE POURQUOI

Chaque année, la direction de la SNCF verse 100 millions d'euros au CC GPF, soit 1,721 % de la masse salariale, et comme ce n'est

pas suffisant, l'entreprise y ajoute 6,7 millions d'euros de subventions pour financer les fameuses *cantines* SNCF, très largement déficitaires, et accessibles seulement à un cheminot sur 10.

Cela représente 668 € par an et par cheminot. ●●



ACCORD GESTION DES ACTIVITÉS SOCIALES & CULTURELLES

QUE CONTIENT CET ACCORD ?

L'accord signé le 28 décembre 2015 par CGT, UNSA, SUD-RAIL et la direction détermine les modalités pratiques de mutualisation de gestion des activités sociales et culturelles. Il détermine notamment les « quotes-parts » que devront reverser les Comités d'établissement au CCGPF.

La CGT et SUD-RAIL ont imposé la fin de la décentralisation régionale de la subvention des ASC nationales pour imposer le 34,10 % à tous les Comités d'établissement.

L'UNSA, qui prétendait avoir une position offensive dans l'intérêt des salariés sur ce sujet, n'a finalement opposé aucune résistance à ce diktat.

Une compromission de plus dictée par son intérêt particulier, bien éloigné de son discours de campagne électorale. La direction a accepté, trop heureuse de laisser les organisations syndicales signataires gérer ce dossier.

Seule la **CFDT** a pris ses responsabilités en refusant de signer cet accord rétrograde qui statue un peu plus la gestion conservatiste des activités sociales.

En clair, vous avez voté pour un CE à majorité UNSA, vous aurez des *activités sociales* voulues par SUD-RAIL et CGT... Cela s'appelle une mise sous tutelle des Comités d'établissement !

Financer par le budget des Comités d'établissement des cantines très largement déficitaires, aux-

quelles seulement un cheminot sur 10 peut accéder, c'est conforter la direction dans ses choix de ne pas assumer ses responsabilités.

La **CFDT** revendique la reprise de la restauration et des personnels y travaillant par l'entreprise.

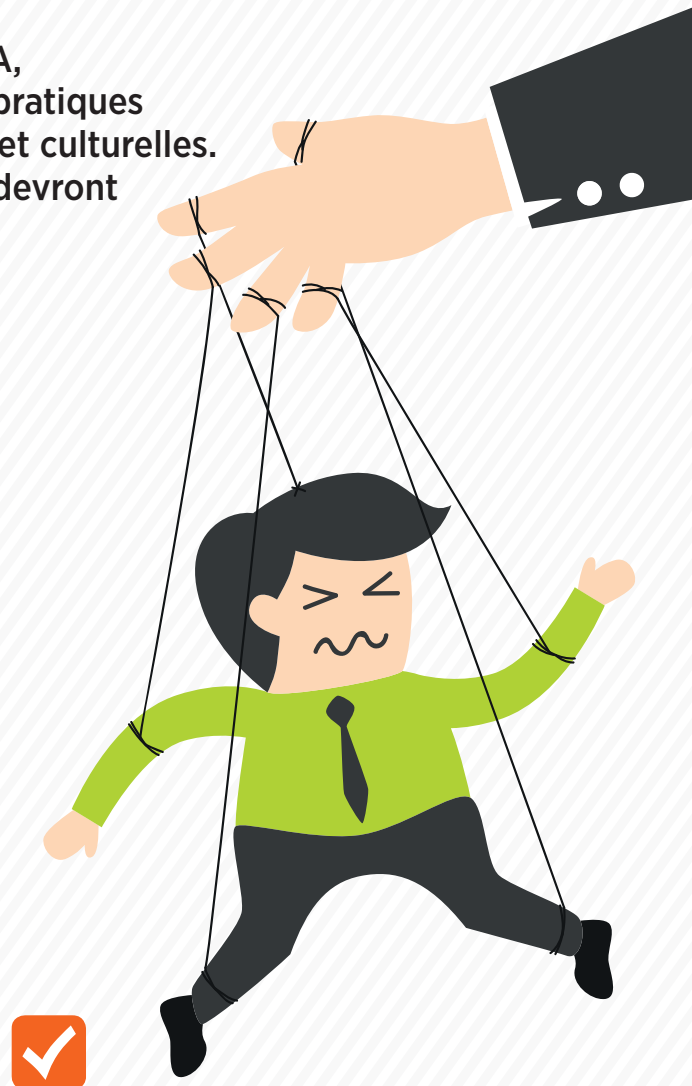
Le poids de plus en plus important que représente le financement des cantines prive les cheminots de nouvelles activités sociales et culturelles.

La direction a voté pour la continuité du système CGT / SUD-RAIL oubliant très vite sa proposition alternative.

Alors que la **CFDT** avait demandé que cet accord ne dure que trois ans pour le faire coïncider avec le mandat des Comités d'établissement actuels, la direction a opté pour la solution CGT / SUD-RAIL qui prévoit une durée indéterminée.

LES CHEMINOTS QUI VOULAIENT LE CHANGEMENT DEVRONT PATIENTER !

Pour ceux qui espéraient un nouveau souffle pour les activités sociales (chèques-vacances, titres-restaurants généralisés, etc.), il faudra patienter, car cet accord ne



Doit-on conserver 200 bibliothèques gérées par les CE souvent en doublon de l'offre municipale ?
Doit-on continuer à financer cela au détriment de plus d'activités sociales et culturelles pour les cheminots ?

pourra être dénoncé que par une majorité d'organisations syndicales. Avec 51 % obtenus lors des dernières élections, CGT et SUD-RAIL, inutilement rejoints par l'UNSA, l'immobilisme a encore de beaux jours devant lui. ●●

Édité par le service communication de la CFDT Cheminots | Mise en page : Antonio-Bernard TUDOR | Crédit photo : Freepik

DÉCOUVREZ NOS OUTILS INTERACTIFS

Cliquez sur chaque pictogramme pour accéder au service souhaité



NOUVEAU
SITE INTERNET
www.cfdtcheminots.org



NOUVELLE
CHAÎNE WEBTV
www.youtube.com/user/cfdtcheminots



NOUVELLE
APPLI MOBILE
Sur AppStore et GoogleStore



E-TRACTS &
PUBLICATIONS PAPIER
www.cfdtcheminots.org/publications/nos-tracts/